

« PERCEPTION DU ‘PARADIS FISCAL’ PAR LES ENTREPRISES COMMERCIALES A KISANGANI »

¹**Boniface Ukumu Khot Ley Ujock**

Corresponding Author:

To Cite This Article: PERCEPTION DU ‘PARADIS FISCAL’ PAR LES ENTREPRISES COMMERCIALES A KISANGANI . (2026). Journal of Advance Research in Business, Management and Accounting (ISSN: 2456-3544), 12(1), 1-7. <https://doi.org/10.61841/m0r47291>

RESUME

Cette étude se propose d'examiner la perception qu'ont les établissements commerciaux Nande de Kisangani en ce qui concerne la charge fiscale, perçue par eux comme un paradis fiscal excessif, et d'analyser les facteurs qui les conduisent à adopter des stratégies d'évitement fiscal. Une approche qualitative, fondée principalement sur des entretiens semi- directifs, a été retenue pour conduire cette recherche.

Les résultats indiquent que le recours aux paradis fiscaux au sens strict demeure limité parmi les micro-entreprises, lesquelles privilégient des stratégies d'évitement plus informelles et localisées. L'étude souligne, en conséquence, la nécessité d'une politique fiscale différenciée selon la taille et le secteur des entreprises, d'une réforme du système fiscal visant à le rendre plus équitable et efficace, ainsi que d'une médiation active pour promouvoir de bonnes pratiques entre les entreprises et l'administration.

ABSTRACT

This study aims to analyse the perception of the fiscal burden by Nande commercial enterprises in Kisangani, viewed by them as an excessive tax haven, and to understand the factors that lead to the adoption of tax avoidance strategies. A qualitative approach, supported primarily by semi-structured interviews, was employed to conduct this research.

The findings reveal that the use of strict-sense tax havens remains marginal among micro-enterprises, which favour more informal and localised avoidance strategies. The study implies the need for a differentiated policy based on the size and sector of enterprises, a reform of the tax system to make it more equitable and efficient, and an active role in mediating between businesses and the tax administration to promote sound fiscal practices.

KEY WORDS: Perception, Tax Haven, Business Firm

MOTS DE VOCABULAIRE: Perception, Pardis fiscal, Business firm

INTRODUCTION

01.OBJET D'ETUDE

Notre étude porte sur la « Perception du ‘Paradis fiscal’ par les entreprises commerciales à Kisangani ».

Il s’agit d’une étude qui examine comment les Etablissements Commerciaux Nande à Kisangani perçoivent et justifient le recours aux paradis fiscaux comme stratégie d’évitement fiscal, en violation du principe de territorialité et en contradiction avec les obligations fiscales nationales.

D’une manière générale, selon les standards internationaux établis par l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), une bonne perception du paradis fiscal par les entreprises commerciales devrait reposer sur le respect du principe de territorialité et la transparence fiscale, en évitant les pratiques d’évasion fiscale qui contournent artificiellement les obligations imposées par les juridictions où les activités économiques réelles sont exercées.

Cependant, le constat général fait état de ce que de nombreuses entreprises commerciales internationales transfèrent artificiellement leurs bénéfices vers des juridictions à faible imposition sans y exercer d’activités économiques substantielles.

Les pratiques telles que la manipulation des prix de transfert, la création de filiales dans des pays à faible fiscalité, et l’exploitation des déductions et crédits d’impôt permettent aux entreprises de contourner leurs obligations fiscales. Selon le Tax Justice Network, les paradis fiscaux facilitent des pertes fiscales estimées à 4 800 milliards de dollars pour les États au cours des dix prochaines années. Cette situation est particulièrement préjudiciable aux pays en développement, qui perdraient au moins 125 milliards d’euros par an à cause de l’évasion fiscale des entreprises multinationales.

Face à ce problème général constaté, notre question de départ se présente comme suit : Comment les entreprises commerciales perçoivent-elles le recours aux paradis fiscaux comme stratégie d’évitement fiscal ?

Berthet, Karim et Stifani, François (2015, 320p) ont soutenu leur thèse sur : "L’ambiguïté de la notion de paradis fiscal et ses conséquences sur la coopération fiscale internationale".

Cette recherche a cherché à analyser les ambiguïtés conceptuelles de la notion de paradis fiscal et leurs impacts sur la coopération fiscale entre États.

L’hypothèse émise se présente de la manière : L’ambiguïté conceptuelle des paradis fiscaux affaiblit la coopération fiscale unitaire entre États.

Le résultat de cette recherche a révélé non seulement l’identification de trois typologies de paradis fiscaux (faible imposition sur les personnes physiques, sur les entreprises, ou sur les deux), mais aussi la démonstration que l’absence de définition commune entrave les efforts de coordination internationale.

Ladite recherche s’est appuyé sur l’approche macro-juridique et internationale, alors que notre étude adopte une perspective micro-économique et locale.

Par ailleurs, Guillou, Sarah (2018. 280p.), a soutenu une thèse sur: "La souveraineté économique à l’épreuve de la mondialisation : le cas des pratiques d’optimisation fiscale des entreprises multinationales.

L’objectif principal de cette étude était d’examiner l’impact de l’optimisation fiscale des multinationales sur la souveraineté économique des États dans un contexte de mondialisation.

L’Hypothèse formulée se présente comme suit : Les stratégies d’optimisation fiscale des entreprises multinationales limitent la capacité des États à exercer leur souveraineté économique.

Cette étude a démontré que la concurrence fiscale entre États et les pratiques d’optimisation des entreprises ont réduit le taux moyen d’imposition des bénéfices des sociétés dans les pays de l’OCDE de 32,3% à 23,1% entre 2000 et 2022, limitant ainsi les marges de manœuvre des États.

Cette recherche s’est intéressée au focus sur les multinationales et les enjeux macro-économiques, contrairement à notre étude centrée sur les microentreprises commerciales locales.

Démarche D’une manière transversale, contrairement aux travaux antérieurs qui analysent les paradis fiscaux sous l’angle international, macro-économique ou juridique, notre étude se distingue par son approche micro-locale, examinant la perception de ces pratiques par les Etablissements Commerciaux Nande à Kisangani.

2. PROBLEME SPECIFIQUE

Notre constat spécifique montre que les Etablissements Commerciaux Nande à Kisangani utilisant le paradis fiscal ne déclarent pas l’intégralité de leurs revenus imposables aux autorités fiscales nationales et délocalisent artificiellement leurs avoirs vers des juridictions à faible imposition.

Ces entreprises justifient cette pratique en estimant que les impositions auxquelles elles sont soumises sont excessives

par rapport à leurs revenus réels et que la charge fiscale locale entrave leur compétitivité et leur croissance. Elles utilisent des mécanismes tels que la sous-facturation, la création de sociétés écrans dans des paradis fiscaux, ou la manipulation des prix de transfert avec des filiales fictives pour réduire leur base imposable en République Démocratique du Congo.

Face à ce problème spécifique, notre question spécifique ou de recherche se présente comme suit : Quels facteurs spécifiques au contexte économique de Kisangani influencent la perception et l'adoption de stratégies d'évitement fiscal par les Etablissements Commerciaux Nande ?

3. HYPOTHESE DE RECHERCHE

Pour répondre à cette question spécifique ou de recherche, nous avons postulé, à titre d'hypothèse, ce qui suit : La perception d'une charge fiscale excessive et d'un environnement des affaires défavorable influence positivement l'adoption de stratégies d'évitement fiscal par une entreprise commerciale

4. OBJECTIFS DE L'ETUDE

4.1 OBJECTIF GENERAL :

Cette étude vise à analyser les facteurs influençant la perception du paradis fiscal **des Etablissements Commerciaux Nande** et comprendre les justifications du recours à ces stratégies d'évitement fiscal.

4.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- Décrire le phénomène du recours aux paradis fiscaux par les Etablissements Commerciaux Nande de Kisangani.
- Identifier les facteurs économiques, juridiques et sociaux influençant la perception des paradis fiscaux par ces entreprises.
- Analyser les justifications avancées par les entreprises pour le recours aux stratégies d'évitement fiscal.
- Évaluer les conséquences potentielles de ces pratiques sur le développement économique local et les finances publiques.

5. METHODE ET TECHNIQUES

5.1 METHODE

En vue de vérifier notre hypothèse et atteindre les objectifs assignés dans cette étude, nous avons fait recours à la l'approche qualitative interprétative, permettant une analyse en profondeur des perceptions, représentations et justifications des acteurs.

5.2 TECHNIQUES

Pour appliquer la méthode choisie, nous avons employé les techniques suivantes : Entretiens semi-directifs avec les dirigeants de microentreprises commerciales, l'analyse documentaire des réglementations fiscales et des études sectorielles, l'observation participante dans les milieux d'affaires de Kisangani et les études de cas d'entreprises ayant recours à des stratégies d'évitement fiscal

6. STRUCTURE DU TRAVAIL

Mis à part, l'introduction et la conclusion, cette étude comprend quatre parties notamment : éléments conceptuels, cadre théorique et construction du modèle d'analyse, matériels et méthodes, : présentation et discussion des résultats.

I. ÉLÉMENTS CONCEPTUELS, CADRE THEORIQUE ET CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE

II. DEFINITIONS CONCEPTUELLES

I.1.1 PARADIS FISCAL

Selon Boniface UKUMU KHOT LEY, Ce concept est défini comme une forme particulière de l'évasion fiscale où, l'assujetti s'arroge le droit de délocaliser le lieu du paiement de ses avoirs liés au fisc, en violation du principe de la territorialité estimant que les impositions auxquelles il est soumis sont excessives par rapport à ses revenus.

I.1.2 ENTREPRISE.

Ce concept est compris comme étant une microentreprise commerciale établie à Kisangani, exerçant des activités de vente de biens ou services, et soumise à la réglementation fiscale congolaise.

I.2 CADRE THEORIQUE

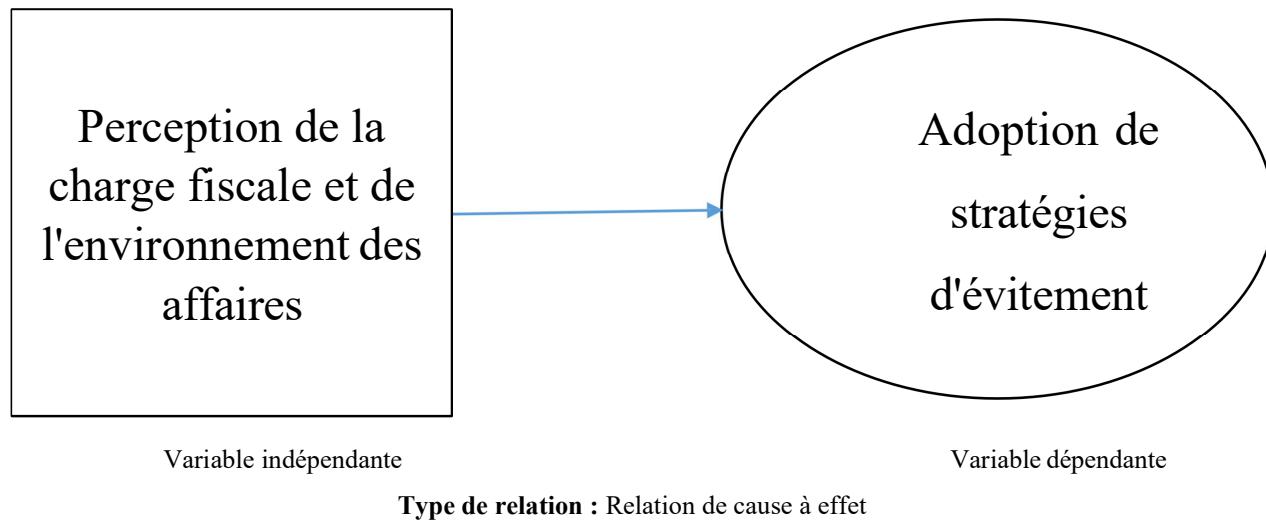
Le cadre théorique de cette étude repose sur la **théorie de la compliance fiscale** qui analyse les comportements des contribuables face à leurs obligations fiscales, combinée à la **théorie de la rationalité économique** qui postule que les acteurs économiques prennent des décisions visant à maximiser leurs intérêts sous contraintes (**Allingham, Michael G. et Sandmo, Agnar, 1972. pp. 323-338**).

Dans le contexte de Kisangani, caractérisé par une capacité limitée de l'administration fiscale et un environnement des affaires difficiles, cette théorie permet d'analyser pourquoi les Etablissements Commerciaux Nande pourraient être incités à recourir aux paradis fiscaux malgré l'ilégalité de ces pratiques.

2.3 CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE

La perception d'une charge fiscale excessive et d'un environnement des affaires défavorable influence positivement l'adoption de stratégies d'évitement fiscal par une entreprise commerciale (Hypothèse)

Schématiquement, cette hypothèse se présente comme suit :



2.3.1 DEFINITIONS THEORIQUES

2.3.1.1 VARIABLE INDEPENDANTE : PERCEPTION DE LA CHARGE FISCALE

Selon Michael G. Allingham et Agnar Sandmo, **perception de la charge fiscale** réfère à l'évaluation subjective par le contribuable du fardeau imposé par les obligations fiscales par rapport à ses capacités contributives et aux bénéfices attendus des services publics financés.

2.3.2 VARIABLE DEPENDANTE : ADOPTION DE STRATEGIES D'EVITEMENT FISCAL

Selon l'OCDE, **l'adoption de stratégies d'évitement fiscal** désigne l'utilisation de moyens légaux ou illégaux pour réduire la charge fiscale, incluant le recours aux paradis fiscaux pour délocaliser artificiellement les bénéfices.

2.3.3 DEFINITIONS OPERATIONNELLES

Concept	Dimension	Indicateurs
Perception de la charge fiscale et de l'environnement des affaires	"Perception de l'excès fiscal"	-Taux d'imposition subjectivement jugé excessif -Sentiment d'inéquité dans la répartition de la charge fiscale - Manipulation des prix de transfert avec des entités liées dans des paradis fiscaux

2.3.4 VARIABLE DEPENDANTE : ADOPTION DE STRATEGIES D'EVITEMENT FISCAL

2.3.4.1 DEFINITION THEORIQUE

Selon l'O

CDE, **l'adoption de stratégies d'évitement fiscal** désigne l'utilisation de moyens légaux ou illégaux pour réduire la charge fiscale, incluant le recours aux paradis fiscaux pour délocaliser artificiellement les bénéfices.

Concept	Dimension	Indicateurs
Adoption de stratégies d'évitement fiscal	Recours aux paradis fiscaux"	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de sociétés écrans dans des juridictions à faible imposition - Transferts financiers vers des comptes offshore non déclarés - Manipulation des prix de transfert avec des entités liées dans des paradis fiscaux

II. MATERIELS ET METHODES

Cette étude a été menée au niveau des **Etablissements Commerciaux Nande** à Kisangani, capitale de la province de la Tshopo en République Démocratique du Congo, est un centre commercial important du nord-est du pays, caractérisé par une économie informelle significative, une capacité limitée de l'administration fiscale, et des défis infrastructurels affectant le climat des affaires.

Comme nous l'avions souligné à l'introduction, la méthode utilisée relève de l'approche **qualitative interprétative**, permettant une compréhension approfondie des perceptions et rationalités des acteurs économiques locaux face aux enjeux fiscaux.

S'agissant des techniques utilisées :

- **les entretiens semi-directifs** : Réalisés avec 30 dirigeants des Etablissements commerciaux sélectionnés par échantillonnage raisonné. Chaque entretien, d'une durée de 60 à 90 minutes, a été enregistré avec consentement, transcrit intégralement, et analysé par codage thématique.
- **L'analyse documentaire** nous a permis l'examen des textes législatifs et réglementaires fiscaux congolais, des rapports d'organisations internationales sur la fiscalité en RDC, et des études sectorielles sur le commerce à Kisangani.
- **L'observation participante** nous a favorisé l'immersion pendant deux mois dans les associations professionnelles et lieux d'échanges commerciaux pour saisir les discours informels et pratiques quotidiennes relatives à la fiscalité.
- les Études de cas multiples nous ont servi à analyser de manière approfondie la situation des

Etablissements Commerciaux Nande à Kisangani

III. PRESENTATION DES RESULTATS QUALITATIFS

Cette étude qualitative a permis de recueillir des données riches sur les perceptions et pratiques des Etablissements Commerciaux Nande susmentionnés face à la fiscalité et aux paradis fiscaux.

III.1 PROTOCOLE D'ENQUETE DETAILLE :

La recherche a suivi un protocole en quatre phases sur une période de six mois :

Phase 1 : Préparation et cadrage (janvier-février 2025)

- Identification des informateurs clés des **Etablissements Commerciaux Nande** à Kisangani.
- Élaboration et test des guides d'entretien auprès de 5 entreprises pilotes

PHASE2.COLLECTE DES DONNEES PRINCIPALES (MARS-MAI 2025)

- Réalisation de 30 entretiens semi-directifs avec les dirigeants d'entreprises ;
- Observations participantes lors de 15 réunions de ces Etablissements ;
- Collecte et analyse de 42 documents (textes légaux, rapports, études sectorielles) ;
- Constitution de 5 études de cas approfondies d'entreprises aux profils variés.

PHASE 3. ANALYSE ET TRIANGULATION (JUIN 2025)

- Transcription intégrale des 30 heures d'enregistrements d'entretiens ;
- Codage thématique utilisant le logiciel NVivo avec création de 12 catégories principales ;
- Triangulation des données entre entretiens, observations et documents ;

- Validation des interprétations par restitution auprès de 8 participants clés.

PHASE 4 : REDACTION ET SYNTHESE (JUILLET 2025)

Élaboration de monographies détaillées pour les 5 études de cas ;

- Rédaction des résultats thématiques organisés autour des objectifs spécifiques ;
- Préparation des visualisations synthétiques des relations entre catégories analytiques ;

I.I.I.2 RESULTATS THEMATIQUES PRINCIPAUX :

1. Perception d'une charge fiscale disproportionnée : 24 des 30 entreprises interrogées estiment que la pression fiscale excède leurs capacités contributives réelles, citant particulièrement la multiplicité des taxes et la complexité des procédures.
2. Justifications du recours aux stratégies d'évitement : Trois principales logiques de justification émergent : la survie économique (pour 14 entreprises), la compensation d'un déficit de services publics (pour 8 entreprises), et l'alignement sur des pratiques sectorielles normalisées (pour 5 entreprises).

3. CONNAISSANCES ET REPRESENTATIONS DES PARADIS FISCAUX

Seulement 7 entreprises déclarent une connaissance précise des mécanismes des paradis fiscaux, tandis que 18 évoquent des pratiques informelles de dissimulation de revenus sans référence explicite au concept de paradis fiscal.

4. FACTEURS INFLUENÇANT LES DECISIONS FISCALES

Cinq facteurs principaux sont identifiés : le niveau de formalisation des entreprises, l'appartenance à des réseaux professionnels, l'expérience antérieure avec l'administration fiscale, la perception de l'équité du système, et les contraintes de liquidité.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

IV.1 CONFRONTATION AVEC L'HYPOTHESE DE RECHERCHE

L'hypothèse selon laquelle la perception d'une charge fiscale excessive influence positivement l'adoption de stratégies d'évitement fiscal **est partiellement confirmée mais nécessite des nuances importantes**. Si la plupart des entreprises perçoivent effectivement la charge fiscale comme excessive, seulement peu déclarent explicitement recourir à des stratégies d'évitement organisé. Cette divergence suggère que d'autres variables interviennent dans la décision d'évitement, notamment la capacité technique à mettre en œuvre ces stratégies et la perception des risques associés.

L'analyse révèle que les entreprises les plus structurées et connectées à des réseaux internationaux sont plus susceptibles de recourir à des mécanismes sophistiqués évoquant les paradis fiscaux, tandis que les petites entreprises, en l'occurrence, les Etablissements Commerciaux Nande utilisent plutôt des stratégies informelles de dissimulation locale. Cette distinction nuance l'hypothèse initiale en introduisant la variable de capacité organisationnelle comme modérateur entre perception et action.

IV.2 CONFRONTATION AVEC LA THEORIE DE LA COMPLIANCE FISCALE

La théorie de la compliance fiscale, qui postule une rationalité économique dans les décisions d'évitement, trouve une application partielle dans le contexte de Kisangani. Les entreprises Nande effectuent bien un calcul coûts-bénéfices, mais ce calcul intègre des éléments spécifiques au contexte local : la faible probabilité de contrôle fiscal effectif, l'importance des contraintes de liquidité immédiate, et la valeur sociale de la redistribution informelle au sein des réseaux familiaux et communautaires.

Contrairement aux postulats de la théorie standard, l'étude révèle que la décision d'évitement n'est pas toujours individuelle mais souvent collective, influencée par les normes sectorielles et les conseils des associations professionnelles.

Cette dimension collective, peu prise en compte dans la théorie initiale, apparaît comme un facteur déterminant dans la normalisation des pratiques d'évitement.

C. CONFRONTATION AVEC D'AUTRES THEORIES

La théorie institutionnelle (DiMaggio et Powell, 1983) : Cette théorie, qui analyse comment les organisations s'adaptent aux pressions institutionnelles, offre un éclairage complémentaire.

Les micro-entreprises telles que les Etablissements commerciaux Nande de Kisangani apparaissent tiraillées entre les pressions institutionnelles formelles (réglementation fiscale nationale) et informelles (normes sectorielles de survie économique) (**DiMaggio, Paul J. et Powell, Walter W. 1983. pp. 147-160**)

- **Théorie de la justice fiscale** (Rawls, 1971, 607p.) : La perception d'injustice dans la répartition de la charge fiscale apparaît comme un motif récurrent de justification de l'évitement. Les entreprises estiment souvent que les grandes sociétés et les acteurs politiques échappent à l'impôt, créant un sentiment d'iniquité qui légitime moralement leurs propres contournements.

V. CONCLUSION GENERALE ET SUGGESTIONS

V.1 CONCLUSION GENERALE

Cette étude a permis d'analyser la perception du paradis fiscal par les micro-entreprises commerciales nandé de Kisangani, révélant une complexité qui dépasse les simples modèles de rationalité économique. La perception d'une charge fiscale excessive constitue bien un facteur influent, mais son impact est médié par des variables contextuelles spécifiques : les capacités organisationnelles des entreprises, les normes sectorielles, et les contraintes structurelles de l'environnement économique.

Les résultats montrent que le recours aux paradis fiscaux au sens strict reste marginal parmi les microentreprises, qui privilègient des stratégies d'évitement plus informelles et localisées. Cependant, la légitimation discursive de ces pratiques, fondée sur un sentiment d'injustice fiscale et de contrainte économique, crée un terrain fertile pour le développement de mécanismes plus sophistiqués à mesure que les entreprises grandissent et s'intègrent à des réseaux internationaux.

V.2 SUGGESTIONS

1. **Pour les autorités fiscales** : Développer une approche différenciée selon la taille et le secteur des entreprises, avec un accompagnement pédagogique pour les micro-entreprises et un contrôle renforcé pour les entreprises structurées susceptibles de recourir à des paradis fiscaux.
2. **Pour les décideurs politiques** : Réformer le système fiscal pour le rendre plus progressif et équitable, tout en améliorant la qualité des services publics financés par l'impôt, afin de renforcer le consentement à l'impôt.
3. **Pour les organisations professionnelles** : Jouer un rôle actif dans la promotion de bonnes pratiques fiscales et la médiation entre les entreprises et l'administration fiscale.
4. **Pour la recherche future** : Étendre l'étude à d'autres villes congolaises pour comparer les dynamiques régionales, et approfondir l'analyse des liens entre évitement fiscal et intégration aux chaînes de valeur internationales.

V.I. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. -Allingham, Michael G. et Sandmo, Agnar, « Income Tax Evasion : A Theoretical Analysis". Journal of Public Economics, vol. 1, no. 3-4. Amsterdam : North-Holland Publishing Company, 1972. pp. 323-338.
2. Berthet, Karim et Stifani, François., "L'ambiguïté de la notion de paradis fiscal et ses conséquences sur la coopération fiscale internationale". Thèse de doctorat en droit fiscal. Paris : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015. p.320.
3. DiMaggio, Paul J. et Powell, Walter W, "The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields". American Sociological Review, vol. 48, no. 2. Washington : American Sociological Association, 1983. pp. 147-160.
4. Guillou, Sarah., « La souveraineté économique à l'épreuve de la mondialisation : le cas des pratiques d'optimisation fiscale des entreprises multinationales". Thèse de doctorat en sciences économiques. Grenoble : Université Grenoble Alpes, 2018. p.280.
5. Organisation de Coopération et de Développement "Towards Global Tax Co-operation : Progress in Identifying and Eliminating Harmful Tax Practices". Paris : Éditions OCDE, 2000.p. 45.
6. Rawls, John., "A Theory of Justice". Cambridge : Harvard University Press, 1971. p.607.
7. Sen, Amartya., « Development as Freedom". New York : Alfred A. Knopf, 1999. p.366.